



## Durée

1 jour(s) / 7h

## FORMATION

# Choisir le bon statut pour son entreprise agricole



### Conditions de réalisation

Être en parcours PPP.



### Objectifs pédagogiques

Identifier et mesurer les risques liés à votre projet d'installation (ou de reprise) et leurs conséquences.

Identifier les options possibles pour sécuriser votre démarrage d'activité, anticiper/prévenir les risques, arbitrer entre coûts, sécurité et conséquences pour votre entreprise agricole et pour vous-même.



### Contenu

Classement et analyse des différents risques : sanitaires, climatiques, liés à la commercialisation, économiques, humains et patrimoniaux. Comment les prévenir ? Quelle(s) stratégie(s) face à ces risques ?



### Méthodes pédagogiques

Travaux en groupes (3-4 personnes) : échanges et partages sur les risques et les solutions à mettre en oeuvre.

Travail individuel : exercices pour identifier, hiérarchiser les principaux risques sur son projet, stratégie et gestion des risques

Interventions croisées d'experts sur certaines thématiques spécifiques : risque climatique, risque humain, solutions assurantielles.



### Modalités d'évaluation

Évaluation des capacités acquises : auto-évaluation ou quiz de 30 questions, étude de cas et présentation orale.



### Autres informations

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation (en fonction des modalités de financement, ce délai peut être allongé).

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Dans le cadre de CertiCREA, cette formation peut être financée via le Compte Personnel de Formation.

Pour les personnes en situation de handicap, [cliquez ici](#).

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

